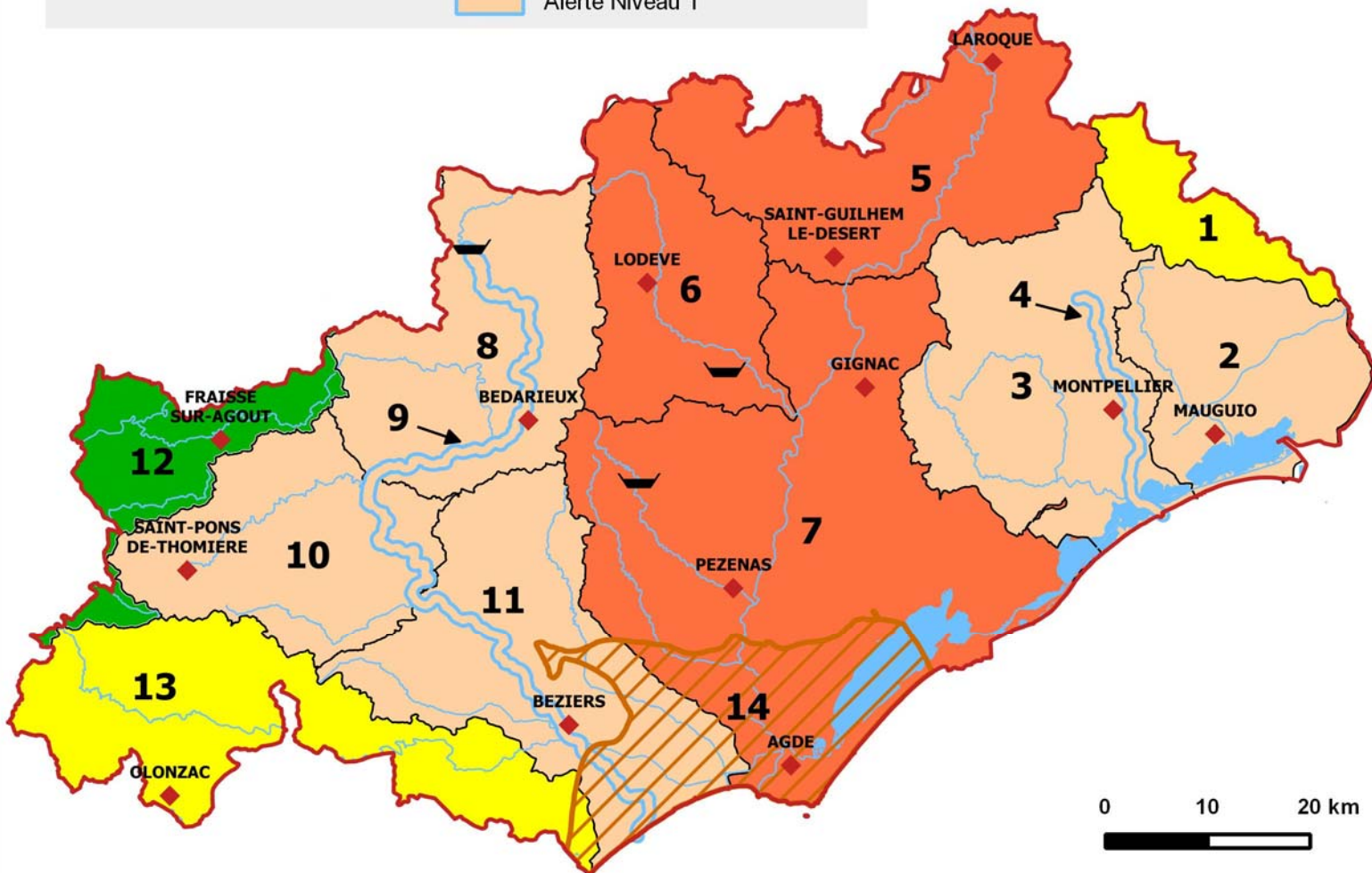
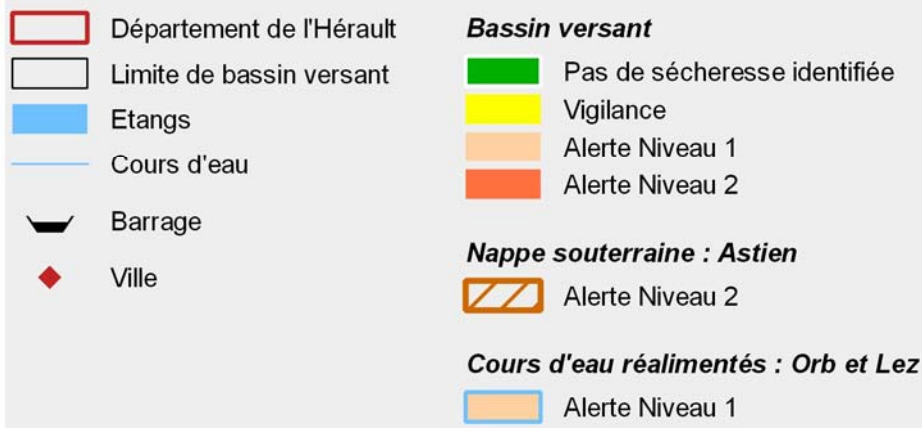


Département de l'Hérault

Etat de la sécheresse suite au comité du 2 juillet 2014



NUMERO	LIBELLE
01	Bassin versant du Vidourle (Partie héraultaise)
02	Bassin versant de la lagune de l'Etang de l'Or
03	Bassin versant du Lez et de la Mosson hors axe Lez réalimenté
04	Le Lez réalimenté
05	Bassin versant de l'Hérault amont confluence Vis jusqu'à l'amont de la prise d'eau de l'ASA du Canal de GIGNAC (Partie héraultaise)
06	Bassin versant de la Lergue
07	Bassin versant de l'Hérault de l'Asa du Canal GIGNAC jusqu'à l'embouchure
08	Bassin versant de l'Orb de la Source jusqu'à l'amont de la confluence avec le Jaur hors axe Orb réalimenté
09	L'Orb réalimenté
10	Bassin versant de l'Orb de l'amont de la confluence avec le Jaur jusqu'à l'aval de la confluence avec le Vernazobre hors axe Orb réalimenté
11	Bassin versant de l'Orb à l'aval de confluence avec le Vernazobre jusqu'à l'embouchure hors axe Orb réalimenté
12	Bassin versant de l'Agout (Partie héraultaise)
13	Bassin versant de l'Aude (Partie héraultaise)
14	Nappe des sables de l'Astien (Eaux souterraines-Partie héraultaise)